

Sciences, Technologies, Santé, Mention Histoire, Philosophie et Médiations des Sciences Spécialité Médiations des Sciences

RNCP7239 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	321, 320
Code(s) ROME	E1103, K1601, E1106, E1105, E1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Bordeaux I (Talence, Gironde)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un spécialiste de : - Conception et encadrement d'actions de communication interne et/ou externe, dans les secteurs industriel, de la recherche publique ou privée, ou dans des structures liées à la santé ou à l'environnement ;

- Pilotage de projet en agence de communication santé ;
- Conception et organisation d'événements pour des structures de diffusion de la science ;
- Gestion d'études dans des sociétés de production audiovisuelle ou multimédia ;
- Rédaction et secrétariat de rédaction dans la presse médicale ou scientifique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

Ce professionnel, préalablement muni d'un bagage scientifique, peut prétendre à une vision globale et prospective des actions de médiation des sciences. Il est capable de :

- Analyser et réunir les connaissances nécessaires à l'élaboration de stratégies de médiation scientifique, en fonction d'un public déterminé.
- Savoir identifier les niveaux de langage et adapter des produits de communication à une cible identifiée.
- Connaître et reconnaître les enjeux de la communication scientifique pour les différentes parties prenantes d'un processus de communication.
- Structurer des processus de médiation en ayant recours à des outils variés et des dispositifs innovants, éventuellement interactifs, collaboratifs et participatifs.
- Déterminer les retombées et mesurer l'atteinte des objectifs poursuivis par une opération de médiation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé peut travailler dans tout secteur participant à la diffusion de connaissances scientifiques. Secteurs industriel, de la recherche publique ou privée, ou dans des structures liées à la santé ou à l'environnement (agences,

structures de diffusion de la science, sociétés de production audiovisuelle ou multimédia, presse médicale ou scientifique). Patrimoine, Communication, Journalisme, Animation, Organisation non gouvernementale, Développement durable, Environnement, Hygiène.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Liste de métiers accessibles Chargé de communication
Responsable du plan média
Spécialiste de la gestion de l'information
Rédacteur de presse
Coordinateur d'édition
Cadre des relations publiques et de la communication
Directeur de journaux scientifiques
Concepteur multimédia
Infographiste
Directeur, animateur de centre culturel scientifique et technique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 464 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 254
Jugés difficiles à recruter	23 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7239/>